

Avis à la clientèle

Objet : Mesures relatives aux importations de produits de téléphonie et électroménagers en CKD/SKD

Nous informons notre aimable clientèle **des mesures prises par les pouvoirs publics** relatives aux importations en CKD/SKD de téléphones mobiles et de produits électroménagers (produits blancs et gris). A ce titre, il a été décidé :

- La substitution au paiement cash des importations, actuellement en usage, le recours au différé de paiement de neuf (09) mois, sans que celui-ci n'excède une (01) année.
- **Il est à préciser que ces importations doivent être effectuées en FOB.** Les opérateurs doivent recourir, en priorité, aux capacités nationales de transport maritime (Pavillon National), chaque fois qu'un tel choix est possible.
- **La mesure relative au règlement FOB des importations est à élargir, dans une seconde phase, à l'ensemble des importations du pays au plus tard le 31/12/2019.**

FRASANBANK EL DJAZAIR SPA

Référence : Courrier de l'association des Banques et des Etablissements Financiers N° 479/DG/2019